

# LE PARCOURS FORESTIER

## DES MARAIS DE SACY

La propriété départementale des Marais de Sacy est composée de milieux de marais et bois humides tourbeux, lieux de vie d'une faune et d'une flore remarquable. Venez la découvrir, gratuitement, à pied et en famille, en suivant un parcours d'interprétation d'une distance d'1 kilomètre sous couvert forestier et en accès libre.

### LA TOUR D'OBSERVATION :

Du haut de ses 10 mètres, elle offre une vue imprenable sur les marais.



\* Plus d'infos sur : [oisetourisme.com](http://oisetourisme.com)

### LA MARE PÉDAGOGIQUE ET SES HABITANTS :

Elle vous fera découvrir le monde surprenant des amphibiens, batraciens et autres odonates. Saurez-vous les dénicher?



DÉPART ET ARRIVÉE DU CIRCUIT



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE PROTÈGE LES MARAIS DE SACY \***

### LE CHEMINEMENT FORESTIER

Venez vous ressourcer aux sons de la nature.

Accès : 30 mn de l'autoroute A1 en voiture et le long de l'itinéraire cyclable Avenue Verte London Paris  
Rendez-vous route des Flandres à Saint-Martin-Longueau. Coordonnées GPS : 49°19'54"N 2°36'04.3"E



\* sur sa propriété départementale Photos : Conseil départemental de l'Oise

#### QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER POUR LA PRÉSERVATION DU SITE ET POUR VOTRE SÉCURITÉ :

- |  |  |
|--|--|
| 1 - rester sur le cheminement balisé;                                      | 8 - attention aux tiques, parfois vecteurs de la maladie de Lyme;  |
| 2 - ne pas se pencher en haut des ouvrages d'observation;                  | 9 - en cas de blessure ou coupure, ne pas laver la plaie avec l'eau des marais;                          |
| 3 - ne pas essayer d'approcher des mares et des cours d'eau;               | 10 - les animaux domestiques ne sont pas acceptés sur le site;   |
| 4 - respecter la quiétude des lieux;                                       | 11 - les espèces sont protégées, la cueillette des plantes et le nourrissage de la faune sont interdits; |
| 5 - se conformer strictement aux directives des animateurs du site;        | 12 - ne pas faire de feu.  |
| 6 - respecter les consignes de sécurité vis-à-vis des troupeaux sauvages;  |  |
| 7 - respecter la propreté des lieux : déchets, cigarettes, bouteilles ...; |  |



Suivez-nous sur : [oise.fr](http://oise.fr)     



# PRÉSENTATION

## DU SITE

Déployés à proximité de la vallée de l'Oise, au sud-est de Clermont sur plus de 1 000 hectares, les Marais de Sacy constituent la plus vaste zone humide du département ; une richesse écologique en péril il y a quelques années en raison de l'assèchement progressif des lieux.

Depuis 2002, **le Département a acquis 242 hectares** et veille à la préservation et à la restauration du lieu grâce à une meilleure gestion de l'eau et des habitats.



Riches d'une flore et d'une faune locales exceptionnelles, ils sont inventoriés au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et intégrés au réseau Natura 2000. L'institut Européen d'écologie les considère comme étant la seule tourbière d'intérêt national de l'Oise.

**Venez découvrir un site surprenant, situé au cœur de l'Oise à la rencontre d'acteurs de terrain passionnés !**

# LE DÉPARTEMENT

## S'ENGAGE

**Le Conseil départemental intervient à 3 niveaux :**



**Un programme de travaux de restauration et d'entretien du site** par pâturage de troupeaux de vaches et de chevaux de race camarguaise.



Une gestion pilote et concertée du site **en cours de labellisation RAMSAR\*** : par l'accueil de structures scientifiques pour l'amélioration des connaissances et la participation à la réflexion sur la gestion hydraulique avec les autres partenaires et propriétaires du Marais.



**Un projet de valorisation auprès du grand public avec un aménagement de 3 250 mètres de cheminements sécurisés**, respectant la sensibilité écologique des lieux : 2 types de cheminements permettent pour l'un, en accès libre, de découvrir le milieu forestier humide bordant le marais, et pour l'autre, de pénétrer dans le cœur du marais proprement dit, dans le cadre de visites accompagnées d'une quinzaine de personnes.

*\*Depuis 1971, la Convention de RAMSAR entend préserver les zones humides et promouvoir l'utilisation rationnelle de leurs ressources. Elle travaille à élaborer et maintenir un réseau international de zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité mondiale et les services écosystémiques rendus.*

# LE SAVIEZ

## -VOUS

**Les Marais de Sacy, avec plus de 1 000 hectares, sont les plus grands marais de l'Oise.**



• 242 hectares appartiennent au Conseil départemental de l'Oise;



• un troupeau de près de 40 bovins;



• un troupeau de plus de 20 chevaux;



• Plus de 50 espèces d'intérêt patrimonial;



• 2 espèces faunistiques et floristiques emblématiques : la gentiane pneumonanthe et le butor étoilé.

Ce site classé Espace Naturel Sensible (ENS) est également :

- une zone propice au développement des libellules et demoiselles à fort enjeu de conservation comme la leucorrhine à large queue,
- une zone d'hivernage pour de nombreuses espèces de chauve-souris comme le murin de Bechstein,
- un couloir migratoire pour l'avifaune (ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée).

